

Charenton

magazine

N° 97 - Mai 2004



Réunion d'information
sur la création d'entreprise



Inscriptions aux Centres
de loisirs



Marché Gaulois
4, 5 et 6 juin

Signature
d'une Charte Ville-Handicap

SOMMAIRE

Actualités

Editorial	p. 3
Solidarité : la municipalité signe une Charte Ville-Handicap	p. 4
Jeunesse : journées glisses urbaines à Charenton	p. 5
Enfance : les centres de loisirs	p. 6
Enfance / Education : les activités du soir en primaire	p. 7
Action sociale : la peinture sur soie	p. 8

Environnement

Urbanisme : préparons aujourd'hui la ville de demain	p. 9
---	------

Communauté de Communes

Premiers conseils de communauté	p. 10/11
--	----------

Animation des quartiers

Marché gaulois : la campagne en centre-ville	p. 12
---	-------

Vie économique

Matinée d'information sur la création d'entreprise	p. 13
---	-------

Culture

Vos prochains rendez-vous	p. 14
Vive l'Art Rue !	p. 15

Vie associative

L'actualité des associations	p. 16
-------------------------------------	-------

Sports

Sports de combat	p. 17
-------------------------	-------

Tribune libre

Expression des groupes politiques	p. 18
--	-------

Bloc-notes

Informations pratiques	p. 19
Sur le web : en direct du Conseil municipal	

DISTRIBUTION du Charenton Magazine

Le distributeur de votre journal rencontre parfois des difficultés d'accès à certains immeubles ou à des boîtes aux lettres. Si vous recevez le Charenton Magazine de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas chez vous... Si vous connaissez des Charentonnais qui ne le reçoivent pas à leur domicile, merci de bien vouloir en informer la Direction de la Communication en appelant le 01 46 76 48 10. Tout signalement nous aidera à résoudre ces problèmes.

Prochaine parution du Charenton Magazine, début juin.



Madame, Monsieur
Chers Charentonnais,

Sur l'initiative du Conseil Municipal, et sur ma proposition, une charte entre la Ville et l'ensemble des associations de personnes

handicapées du Val-de-Marne a été adoptée. Elle permettra de mieux prendre en compte les problèmes qu'elles rencontrent dans la vie quotidienne.

Ce texte vise à promouvoir l'intégration dans la ville de toutes les personnes en situation de handicap (mental, moteur, psychique, auditif, visuel) ainsi que les personnes âgées dépendantes, et à défendre et faciliter leurs droits.

C'est grâce à une information et des conseils, de meilleurs accès aux lieux publics, un véritable accueil dans la vie sociale, des transports adaptés, la prise en charge de l'accompagnement scolaire, la facilitation de l'intégration au travail, que nous pourrons mieux les aider. Ces actions seront encadrées par tous les partenaires associatifs intéressés.

La mise en place de cette charte sera pilotée par une commission consultative locale qui assurera son suivi et procédera à des modifications ou révisions en fonction des difficultés qui pourront apparaître après son élaboration.

Cet engagement ne sera pas facile à tenir et nous mesurons les difficultés que nous devons surmonter, en raison de la multiplicité des types de handicaps, de son coût, des difficultés techniques que cela engendrera, des choix prioritaires qu'il faudra effectuer.

L'élaboration du PLU tiendra compte de ces nouveaux éléments et les intégrera, pour rendre la ville plus pratique à tous. Et ce sujet restera au cœur de nos préoccupations, dans le cadre de l'intercommunalité.

Soucieux du bien-être et du droit de chaque Charentonnais à bénéficier de l'amélioration des conditions d'existence dues aux évolutions sociales, économiques et techniques, nous poursuivons nos objectifs de participation pleine et entière des personnes handicapées à la vie sociale de notre ville.

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne

La municipalité signe une Charte Ville-Handicap

Vivre avec un handicap, c'est être confronté à un environnement urbain difficile : difficultés à se déplacer en ville, à faire ses courses, à se distraire, à accomplir ses démarches.

La ville a décidé de signer une Charte Ville-Handicap avec le Collectif Inter associatif du Val-de-Marne des personnes handicapées, composé de 13 associations.

Le projet de la Charte a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 8 avril dernier.

■ Plus d'attention pour les personnes handicapées

Par cette Charte, la Ville adopte une véritable politique d'aide en faveur des personnes en situation de handicap. Elle s'engage à prendre en compte, pour la vie quotidienne, les besoins spécifiques des diverses formes de handicap, notamment l'information, l'accessibilité aux lieux publics, les transports et la mobi-

lité, l'éducation et la formation, le travail, le logement, la culture, le sport, les loisirs et les vacances, la vie à domicile, la vie sociale.

■ Mise en place d'une commission consultative

Dès cette année, une commission consultative locale des handicapés, présidée par le Maire, Jean-Marie Brétilon se réunira deux fois par an. Elle comprendra des élus désignés par le Conseil municipal, des représentants des associations locales ou départementales, des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnels des services communaux et de l'Etat. Cette commission de suivi définira chaque année la priorité des actions à



mener et des acquisitions à réaliser. En 2004, un état des lieux effectué sur le terrain avec des personnes handicapées et valides, recensera les difficultés rencontrées ainsi que les besoins et les moyens à mettre en œuvre.

La ville inscrira annuellement une somme minimale de 31 000 €, correspondant à des projets proposés par cette commission. La signature de cette Charte sera le prolongement des actions déjà réalisées par Charenton pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées.



Quelques aménagements qui facilitent déjà le quotidien

- des lignes de bus équipés de planchers bas pour faciliter l'accès des personnes en fauteuil roulant ou ayant du mal à se déplacer ;
- des aménagements de voiries : places de stationnement réservé, bandes podotactiles (notre photo), abaissement des trottoirs à hauteur des passages piétonniers, guidage sonore à certains feux tricolores pour les non voyants ;
- de nombreux bâtiments administratifs ou culturels, crèches et établissements scolaires équipés de rampes d'accès, d'ascenseurs, de monte-personnes et de sanitaires adaptés. Ces équipements sont également prévus dans toutes les nouvelles constructions ;
- la nouvelle crèche des Bordeaux qui accueille des enfants handicapés. Dans les écoles, des Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) permettent d'accueillir des enfants handicapés ;
- le Centre Communal d'Action Sociale qui conseille, oriente et aide les personnes atteintes d'un handicap pour constituer des dossiers Cotorep ou bénéficier de soutien à domicile (aides ménagères, portage de repas, téléassistance).

Journées glisses urbaines à Charenton

Le Conseil Municipal des Jeunes organisait, du 13 au 16 avril, les Journées Glisses Urbaines, sur la place Aristide Briand.

Cette manifestation, réalisée en partenariat avec Aliaj et l'Espace sportif mobile de l'UCPA, était destinée à mieux faire connaître la pratique des sports de glisses urbaines.

Pendant 4 jours, encadrés par des moniteurs diplômés, les jeunes ont pu s'adonner à la pratique de rollers, de skate et de Bmx. Les démonstrations étaient accessibles aux jeunes Charentonnais de plus de 11 ans, mais aussi aux Mauritiens et aux jeunes conseillers municipaux de Marolles en Brie qui ont déjà réalisé un skate park dans le cadre de leur mandat.

Ces journées ont été appréciées et ont permis aux jeunes conseillers de faire avancer leur premier projet de création de skate park.



■ Le CMJ affiche son identité



Le Conseil Municipal des Jeunes a adopté un logo qui signe désormais l'ensemble de ses informations. On retrouve dans ce visuel, leur dynamisme et leur volonté d'entreprendre ce qui leur tient à cœur.

Venez au cinéma en plein air avec le CMJ samedi 22 mai



Pour clôturer la manifestation Vive l'Art Rue !, samedi 22 mai à 20 h au Parc de Conflans, la commission Culture du Conseil Municipal des Jeunes vous invite à découvrir le film "Peau d'âne" en vous proposant une copie restaurée du conte de Charles Perrault, adapté au cinéma en 1970 par Jacques Demy. Alice, Camille, Leïla, Lorine et Olivia ont travaillé depuis novembre 2003 sur un projet de création d'une cinémathèque. Elles souhaitent la création d'un lieu de cinéma accessible à tous. Dans ce but, un atelier de réflexion sur le cinéma, animé par Nicole Fernandez Ferrer (Centre audiovisuel Simone de Beauvoir) a été mis en place en mars 2004. La projection en plein air le 22 mai prochain, est la première réalisation de ce groupe de travail.



Les centres de loisirs

Quand l'école est finie, les loisirs commencent ! Des loisirs qui sont autant de découvertes et d'initiations à l'aventure.

Les centres de loisirs sont des espaces d'animation ouverts le mercredi et durant les vacances scolaires. Charenton compte six centres de loisirs maternels pour les enfants scolarisés de 3 à 6 ans et trois centres de loisirs primaires pour les enfants de 6 à 12 ans.

■ Parents, n'hésitez pas à les inscrire !

Afin d'accueillir les enfants pendant les congés scolaires dans les meilleures conditions, il est indispensable d'effectuer une inscription préalable auprès du Service enfance : **avant le :**

* **1^{er} juin pour le mois de juillet**

* **18 juin pour le mois d'août**

Des coupons de réservation sont disponibles en Mairie et dans chaque centre de loisirs.

Rappel : Les enfants scolarisés à l'école maternelle, en petite section, à la rentrée 2004/2005, peuvent être accueillis au centre de loisirs dès l'été (l'inscription est obligatoire). Quant aux enfants rentrant au cours préparatoire en septembre 2004, ils seront accueillis en centre de loisirs primaire aux mois de juillet et août.

■ Les centres de loisirs d'été

Compte tenu des effectifs, certains centres sont regroupés par zone géographique.

	Centres de loisirs ouverts	Secteurs accueillis	Direction
JUILLET	Les Quatre Vents	La Cerisaie	Wanda LOPES
	Conflans	Champ des Alouettes	Mireille LANOE
	Port-aux-Lions		Gwendoline TAIARIOL
	Valmy maternel		Najib CHEKKOURI
	Pasteur	Quai des Carrières	Emmanuelle HERROU
	Valmy Primaire		Jacques VAN ERPE
AOÛT	Conflans	Champ des Alouettes Les Quatre Vents La Cerisaie	Murielle FORTIN
	Port-aux-Lions	Valmy Maternel	Carole DEBAIZE
	Pasteur	Quai des Carrières Valmy Primaire	Roselyne PITRE

Les ouvertures de centres de loisirs peuvent être modifiées en fonction du nombre de réservations effectuées par les familles.

Rentrée scolaire 2004/2005

Réinscriptions aux prestations péri-scolaires (restauration scolaire, centre de loisirs, accueil du soir en maternelle, études dirigées, activités du soir en primaire).

Début mai, le Service enfance adressera aux familles **le dossier d'inscription** pour les enfants scolarisés à Charenton. **Celui-ci devra être retourné, dûment rempli et signé, avant le 30 juin 2004.**

Afin de faciliter la tâche des parents, les dossiers des enfants inscrits durant l'année scolaire 2003/2004 sont déjà remplis. Il suffit donc simplement de les mettre à jour.

L'actualité du Service Enfance

12 mai : Spectacle "Pitoune enfant roi" pour les centres de loisirs maternels

12 mai à 17 h : Carnaval des centres de loisirs maternels et primaires. Défilé dans les quartiers, grande parade place Aristide Briand

19 mai : Concours de dessins dans les centres de loisirs maternels

22 mai : Vive l'Art Rue ! Participation des centres de loisirs à la décoration du kiosque de la place Aristide Briand

2 juin : Finale multisports des centres de loisirs maternels au Parc du Tremblay

23 juin : Kermesse du centre de loisirs maternel Valmy

Les activités du soir en primaire

Mis en place à chaque rentrée scolaire, ces ateliers du soir permettent aux enfants des écoles primaires, de s'initier à des activités sportives et culturelles.

Les activités du soir ont lieu d'octobre à mi-juin, les mardis ou vendredis de 16 h 30 à 18 h, durant les périodes scolaires et sont encadrés par des animateurs de la ville, des clubs sportifs et des associations.

■ Initiation et découverte

L'objectif est d'offrir aux enfants, après la classe, un temps à la fois ludique et d'éveil tout en respectant leur rythme de fin de journée et en favorisant le plaisir d'être ensemble. Elles leur permettent aussi de découvrir une large palette d'animations sportives, culturelles ou artistiques.

Cette année, les activités du soir ont accueilli 494 enfants, un nombre en constante augmentation. La participation des familles sera de 62 € pour l'année scolaire 2004/2005 et le budget de la ville y consacre 17 550 € (hors subventions aux associations sportives).



■ Les activités pratiquées

Activités sportives	Activités culturelles	Activités artistiques
Volley-ball	Bandes dessinées	Danse orientale
Escrime	Echecs	Théâtre
Basket-ball	Cirque	Arts plastiques
Sarbacane	Conte	Chant karaoké
Natation	Jonglerie	Match d'improvisation
Athlétisme	Informatique	Hip-hop
Gymnastique/GRS	Photo numérique	Atelier bricolage
Judo		
Tchoukball		
Ultimate		
Barbacane		



Classes transplantées

Les classes de découverte permettent aux enfants de découvrir un univers différent de leur cadre de vie quotidien. Du 8 au 21 mars, les élèves de M. Duphil (Aristide Briand B) et de Mme Algave (Aristide Briand A) sont partis en classe de neige à Combloux. Au programme, ski et découverte de la nature... Du 22 au 31 mars les élèves de Mmes Moyon, Gérard, Tsatsaris (Robert Desnos) sont partis à Anglet découvrir le patrimoine basque. Six autres classes se préparent à les imiter.

EN BREF

▶ BRIDGE

Amis du bridge, venez rejoindre le Club du Service Retraités. Il vous attend les mercredis de 14h à 17h30 au Centre Alexandre Portier. Tel. 01 45 18 36 34 ou 01 45 18 36 37

▶ SANTÉ MENTALE, OSONS EN PARLER

Le Centre Médico-Psychologique du Cadran organise jeudi 24 juin de 9h30 à 12h30 à l'Espace Médecins, une matinée d'information sur la santé mentale, au cours de laquelle interviendra le Maire, Jean-Marie Brétilon.

Cette rencontre sera l'occasion pour l'équipe du Centre de présenter les résultats d'une enquête réalisée en 2001 sur la place des troubles liés à la santé mentale.

Centre Médico-Psychologique
24, rue du Cadran
Tél. 01 49 77 00 43

▶ CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS ATTENTION AUX DÉLAIS

Plusieurs semaines sont nécessaires pour obtenir une carte d'identité ou un passeport. Il est donc vivement recommandé de faire renouveler ses papiers le plus tôt possible, en dehors de toute urgence, dès que vous envisagez d'effectuer un déplacement.

De nombreux pays exigent une durée de validité de six mois au-delà du jour du retour. Alors, n'attendez pas le dernier moment !

Pour vos demandes de pièces d'identité et de passeport, renseignez-vous en mairie.

Service Etat-Civil

16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 8h30 à 12h.

La peinture sur soie, un loisir créatif

Le Service Retraités propose aux retraités charentonnais de découvrir un nouveau loisir. L'atelier de peinture sur soie les attend les lundis et vendredis après-midi de 14 h à 17 h au Centre Alexandre Portier. Il est ouvert à toutes et à tous et il n'est pas nécessaire d'avoir des talents en peinture ou en dessin. De plus, apprenti ou expert, chacun bénéficiera d'un encadrement individuel. Toutes les réalisations sur soie, notamment foulards et coussins, seront présentées en fin d'année, lors de l'exposition-vente pour la lutte contre le cancer, dont les fonds collectés sont reversés à l'Institut Curie.

Informations et inscriptions :

Service Retraités : 01 45 18 36 34
ou **01 45 18 36 37**



Grâce à vous

L'Institut Curie, premier en Europe

En 2004, l'Institut Curie sera le premier centre européen à coupler un appareil de radiothérapie et son scanner au dispositif indiquant précisément, à chaque cliché, le moment du cycle respiratoire auquel il a été pris. Cela permettra d'améliorer encore la précision de la radiothérapie dite "asservie à la respiration". Le tiers du financement total (72 000 €) de ce matériel extrêmement sophistiqué est apporté par l'association des retraités de la ville de Charenton-le-Pont qui organisait en décembre dernier, comme chaque année, une vente de charité contre le cancer.

Le journal de l'Institut Curie – mars 2004

Repas de Pâques à la RPA

A l'invitation du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon et de Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargée de la RPA, les pensionnaires de la Résidence Jeanne d'Albret ont fêté Pâques le 7 avril dernier, autour d'un déjeuner qui s'est terminé par un après-midi récréatif animé par la Chorale *Cantabile* du Service Retraités.

■ Une nouvelle directrice

Laurence Allak (notre photo) occupe depuis le 1^{er} avril, le poste de Directrice de la Résidence Jeanne d'Albret, succédant ainsi à Anne-Marie Giordano partie en retraite. Après une longue expérience au service social du Centre Communal Alexandre Portier, elle découvre de nouveaux horizons en prenant en charge cette direction.



Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans son nouveau cadre de travail.

Préparons aujourd'hui la ville de demain

Le 8 avril dernier, le Conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est l'expression d'un projet urbain, pour l'aménagement et le développement durable de la ville. Il définit le futur cadre de vie des Charentonnais dans les domaines de l'emploi, du logement, des déplacements, de l'environnement, des loisirs.

Il délimite également les zones d'actions prioritaires et précise les opérations d'aménagement à privilégier.

En voici les orientations générales :

Améliorer le fonctionnement urbain en développant les liaisons entre les quartiers et en rassemblant ceux-ci autour d'un centre ville redynamisé;

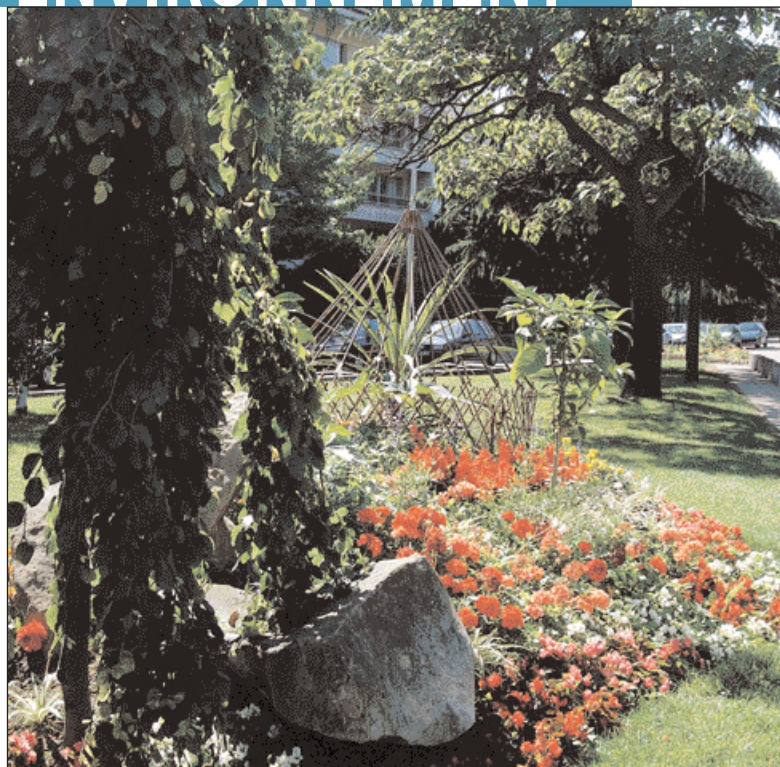
- atténuer la coupure urbaine des emprises SNCF;
- conforter la fonction de centralité des espaces publics aux abords de la place Aristide Briand;
- renforcer les autres lieux de centralité au sein des quartiers et les liaisons interquartiers;
- désenclaver le quartier de Bercy en améliorant ses liaisons avec les autres quartiers et vers Paris.

Préserver le patrimoine bâti et naturel

- protéger les monuments classés ou inscrits ainsi que les bâtiments ou éléments remarquables dont la qualité et la valeur nécessitent leur maintien;
- protéger les boisements et parcs existants et renforcer la trame verte;
- traiter les paysages des entrées de ville;
- maintenir la politique de ravalement obligatoire;
- mettre en valeur le chemin de halage situé sur l'île Martinet;
- privilégier la reconversion des paysages industriels en voie de mutation.

Permettre un développement équilibré et diversifié de l'habitat

- maintenir la possibilité de réaliser des petites et moyennes opérations de logements au sein du tissu existant;
- maintenir la diversification sociale du logement dans les opérations à venir de constructions neuves ou de réhabilitation du cadre bâti ancien



Développer les moyens de déplacements

- favoriser la réalisation de liaisons douces interquartiers, en organisant des cheminements piétons sécurisés vers les pôles de centralité et les équipements;
- prendre en compte les aménagements pour les personnes à mobilité réduite par la mise en application de la Charte Ville-Handicap;
- conforter les lignes existantes de transports par bus, par l'augmentation des fréquences et des amplitudes et la création de nouvelle ligne;
- utiliser la Seine et la Marne comme moyen de déplacement pour le transport collectif avec la création d'une navette Batobus;
- travailler à l'amélioration de la qualité de l'air en diminuant les flux de circulation routière de transit qui passent par le centre ville et l'avenue de Gravelle;
- apporter une offre de stationnement équilibré.

Participer au rééquilibrage économique

- maintenir la politique d'accueil d'emplois tertiaires ou administratifs particulièrement à l'ouest de Charenton;
- favoriser le développement des commerces de proximité;
- permettre l'évolution du centre commercial régional;
- accompagner la diversification et la mutation des activités économiques au sein des quartiers.

Donner aux Charentonnais des équipements nécessaires

- permettre la création des équipements futurs en prévoyant leurs emplacements et leur desserte;
- développer ou moderniser les équipements nécessaires;
- créer des espaces de jeux et de loisirs. ■

Premiers conseils de

Depuis la création de la Communauté de Communes Charenton-le-Pont/Saint-Maurice le 1^{er} janvier 2004, le Conseil de Communauté, présidé par Christian Cambon, s'est réuni les 31 janvier et 27 mars derniers à l'Hôtel de Ville de Charenton. Nous vous présentons les principales décisions.

Séance du 31 janvier 2004

Désignation des Délégués suppléants

Charenton et Saint-Maurice sont représentés respectivement par onze délégués titulaires au conseil de la communauté. Leur activité professionnelle, l'exercice de leur mandat de conseiller municipal risquaient d'empêcher une assiduité totale au sein de la communauté. Afin d'assurer son bon fonctionnement et dans l'intérêt de la démocratie, chaque commune a désigné des délégués suppléants.

Charenton-le-Pont :

Christiane Mayer
Maurice Pétranca
Olivier Girard
Inès Schuss

Saint-Maurice :

Marie-Thérèse Valette
Monique Flori
Krystina Behetre
Claude Nicolas

Collecte des ordures ménagères

L'élimination des ordures ménagères est désormais de la compétence de la communauté. Si le traitement est assuré par l'usine d'incinération du SYCTOM (Ivry), la collecte est organisée par la communauté sur les deux communes.

■ **Harmonisation progressive de la collecte sur Charenton et Saint-Maurice**

Le système de collecte est différent à Charenton et à Saint-Maurice par rapport aux fréquences de passage des camions, au tri, au ramassage des encombrants, aux déchets des entreprises.

Sous l'égide de la communauté, la pratique des types de collecte sera harmonisée peu à peu pour être unifiée.

■ **Deux zones de collecte et de taxe**

Dans l'immédiat, du fait des différences du service rendu, il a été constitué une taxe de zone.

Chaque commune correspondant à une zone.

Le coût global de l'élimination s'élève à 3 129 341 € en 2004.

■ **La taxe des ordures ménagères en baisse à Charenton**

La taxe des ordures ménagères qui s'applique au foncier bâti et qui est perçue avec l'impôt foncier est fixée comme suit :

Charenton : 4,18 %. La taxe est abaissée puisqu'elle était de 4,26 % en 2003.

Peu à peu, un taux unique sera appliqué sur le territoire de la communauté et ce vraisemblablement au bout de trois ans.



**Le tri
plus que jamais
un devoir civique**

communauté

Séance du 27 mars 2004

Le Budget

Le Conseil de la Communauté a voté le premier budget primitif qui s'élève à 5 430 485 € en dépenses réelles et a pour objectif de procurer à la communauté de communes les moyens financiers qui lui permettront d'exercer pleinement les compétences transférées. Il ne sera fait aucun recours à l'emprunt.

Toutes sections confondues,
les dépenses par compétences
s'établissent comme suit :

Administration générale	353 838 €
Animations	173 765 €
Culture	1 189 384 €
Collecte et traitement des ordures ménagères	3 129 341 €
Cadre de vie – Transports publics	190 500 €
Economie – Emploi	393 657 €

**Développer
le nombre
d'entreprises et
créer de l'emploi**

Pour concrétiser la compétence économique, le Conseil de la Communauté a décidé d'adhérer à la Plate-forme d'initiative locale en Val-de-Marne. Initiative qui regroupe 11 communes, des entreprises, des banques et les chambres consulaires.

Cette structure est chargée d'accorder un prêt d'honneur à tout créateur d'entreprise, ce qui déclenchera les financements bancaires nécessaires. Cette aide au créateur d'entreprise aboutira aussi à créer l'emploi donc à réduire le chômage.



Les cérémonies du 8 mai

Les deux communes, auparavant rassemblées pour les cérémonies commémoratives, aujourd'hui unies à travers la Communauté de Communes, vont célébrer les cérémonies du 8 mai qui marqueront le 59^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

9 h 30

Un car se tiendra Place du Monument aux Morts à Charenton-le-Pont, à la disposition des Anciens Combattants pour se rendre à la cérémonie à Saint-Maurice

9 h 45

Cérémonie place Charles de Gaulle à Saint-Maurice

10 h 25

Rendez-vous à l'Hôtel de ville de Charenton-le-Pont. Cour du 18 juin 1940

10 h 30

Départ du défilé

11 h 15

Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton-le-Pont

12 h

Départ en défilé jusqu'à la maison du Combattant pour le vin d'honneur



Marché Gaulois, la campagne en centre-ville

Charenton accueillera du 4 au 6 juin, un marché gaulois. Artisans et producteurs venus de toute la France vous feront découvrir leurs spécialités et une ferme sera présentée.

Goûts et traditions des régions françaises seront présents rue de Paris. Des dizaines de producteurs vendront leurs spécialités alors que dans le même temps, les enfants pourront faire un tour à la ferme reconstituée pour l'occasion. Les commerçants charentonnais participeront également à l'événement.

■ **Les saveurs du terroir**

Aigüisez vos papilles! Des huîtres de Marennes-Oléron au foie gras au sel, des spécialités, des fromages corses, du vin de Bourgogne, d'Alsace ou de Bordeaux, de l'huile d'olive, biscuits, miels... vous aurez la possibilité d'acheter des produits naturels, de qualité, travaillés de manière artisanale et issus d'une longue tradition gastronomique française.

■ **Les animaux de la ferme**

Pour reconstituer l'univers de la campagne, une ferme vivante accueillera des animaux : ânes, vaches, moutons, chèvres, lapins, veaux, porcelets ainsi qu' une basse-cour. Des divertissements sont également prévus le soir à partir de 19 h : animations

de rue, spectacles pour enfants, sculpteurs de ballons et un cracheur de feu !

Marché gaulois, rue de Paris (du métro Charenton-Ecoles à la rue de Paris semi-piétonne).

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juin, de 10 h à 20 h. Nocturne vendredi 4 juin jusqu'à 22 h.

Fermeture de la rue de Paris semi-piétonne

La partie semi-piétonne de la rue de Paris sera fermée à la circulation du vendredi 4 juin au samedi 11 septembre, tous les vendredis soir à partir de 18 h et les samedis de 14 h à minuit.



Matinée d'information sur la création d'entreprise

Jeudi 17 juin, le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi accueillera à l'Espace Médecis tous ceux qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise.



■ Soutenir et aider la création et la reprise d'entreprise

La Communauté de Communes a adhéré à une nouvelle Plate Forme d'Initiative Locale "Est Val-de-Marne Initiative", composée d'acteurs économiques locaux et animée par des professionnels (chefs d'entreprises ; experts-comptables ; banquiers ; avocats), mais aussi par les chambres consulaires (Chambre de Commerce et Chambre de Métiers).

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise commerciale ou artisanale, vous avez un projet de création et vous voulez savoir quelles sont les étapes à suivre ? Le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi de la Communauté de Communes vous invite jeudi 17 juin à 8h45, à **une demi-journée d'information sur le thème "La création d'entreprise"**.

Animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Chambre de Métiers du Val de Marne, cette réunion d'information vous permettra de poser ou de répondre à certaines de vos questions en abordant différents thèmes, comme le choix de la structure juridique, sociale ou fiscale, mais aussi les formalités d'immatriculation ou encore les aides à la création.

Cette réunion, dont l'entrée est libre, aura lieu à l'Espace Médecis**, autour d'un petit déjeuner.

Au cours de cette rencontre, sera également présentée la nouvelle Plate Forme d'Initiative Locale (PFIL) "Est Val-de-Marne Initiative"***.

Elle couvre dix communes : Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-sous-Bois.

La mission d'Est Val-de-Marne Initiative est de soutenir et d'aider la création, la reprise et le développement de jeunes entreprises, par un accompagnement individualisé et l'octroi d'une aide financière via les prêts d'honneur (de 4 500 € à 23 000 €).

*** Contact : Eliette Dervaux au 01 46 76 50 08**

**** 12, rue du Cadran à Charenton-le-Pont
Entrée libre**

***** Est Val-de-Marne Initiative
92, avenue du Général de Gaulle
94170 Le Perreux sur Marne**

EN BREF

◆ CRÉATION D'ENTREPRISE

Créateurs d'entreprise, la Communauté de Communes vous propose un premier entretien d'accueil pour vous aider dans vos démarches.

Contact : Eliette Dervaux
Tél. 01 46 76 50 08

◆ NOUVELLES ENTREPRISES

Une agence du Crédit Lyonnais a ouvert ses portes au 8, rue Paul Verlaine à Saint Maurice. Elle fonctionne du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h30.

Tél : 08 20 824 769

Faites-vous connaître

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine ou le Saint-Maurice Infos, merci de contacter Claire Stremler au 01 46 76 50 03

◆ BIENVENUE !

Le Pôle intercommunal de l'Economie et de l'Emploi est dirigé depuis le 15 avril dernier par **Isabel Mesquita**, qui a succédé à Béatrice Robin. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Contacts

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles :

patrick.segalat@charentonlepont.fr

Vos prochains rendez-vous

Exposition

Sculpteurs et photographes d'aujourd'hui
Du 6 au 22 mai

Avec Dorothea Buczkowska, Jean-Baptiste Guyot, Cathy Bion*, Maciek Stépinsky. Cette exposition s'étendra sur la ville avec des œuvres exposées dans des lieux et des équipements inédits de la commune.

Visite commentée

Samedi 15 mai, de 16h à 17h30, une visite commentée de l'exposition sera animée par Milène Sarant, professeur d'histoire de l'art. Elle abordera les grandes figures de la sculpture et de la photographie au 20^e siècle et présentera les œuvres et artistes de l'exposition. **Entrée libre.**



Espace Camille Claudel
Vernissage le 6 mai à partir de 18h30
Exposition ouverte du mercredi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.

*Cathy Bion exposera également des photographies sur Essaouira, à la galerie Actée 114, rue de Paris. Du 6 au 25 mai.



A l'affiche au T2R

Vendredi 14 mai à 20h45

“Le Quatuor” présente leur nouveau spectacle “Sur la corde rêve”, Molière 2003 du meilleur spectacle musical.

“Sur la corde rêve” est une invitation musicale dans le temps et le monde, un hymne à la joie universelle.

T2R – 107, rue de Paris. Tél. 01 46 76 67 00

Horaires des réservations : de 14h à 18h

Prix des places : 30 € - 21 € - 9 €

Programme et renseignements : www.charentonlepont.fr/culturetheatre. Vous pouvez réserver au mail : t2r@charentonlepont.fr en précisant le spectacle, votre nom, le nombre de place, la catégorie et vos coordonnées (adresse, téléphone).

COMPLET

Lectures du lundi

Tous les lundis, le T2R organise à 19h, des lectures de textes de pièces de théâtre dans la salle du petit t2r.

L'entrée est libre. Après chaque lecture, il vous est possible de rencontrer et de discuter avec les metteurs en scène, les auteurs ou les comédiens, dans le foyer-bar du théâtre. Le programme des lectures est affiché sur les panneaux de théâtre.

Nous souhaitons vous y rencontrer nombreux.

A noter particulièrement

Lundi 10 mai : “Nuits noires, nuits blanches” de Anne-Marie Mestre-Alaïmo. Mise en espace par Jean Leloup.

En 1998, une panne de courant dans une capitale africaine nous dévoile, sur fond de campagne électorale et de coupe mondiale de football, tout un univers : Noirs, Blancs, hommes, femmes, enfants, mosaïque de classe sociale, où s'entrecroisent bonne volonté, médiocrité et cynisme.

Lundi 17 mai : “Rêve” de Wajdi Mouawad. Mise en espace par Valia Boulay. On assiste à un métissage des cultures, des traditions, des styles. Humour, humanisme, révolte...

Lundi 24 mai : “Les femmes de Dieu” de et mise en espace par Victor Haim. Pièce sur le pouvoir et son abus, quasi-automatique, voire systématique.

Xavion est de retour au petit t2r !

Du 3 au 26 juin à 20 h 45 en semaine et à 17 h le dimanche, Xavion est de retour au petit t2r pour 14 représentations exceptionnelles.

Retenez d'ores et déjà vos places et retrouvez-le dans le *Charenton magazine* de juin.

petit t2r – 107, rue de Paris.

Tél. 01 46 76 67 00

Horaires des réservations : de 14h à 18h

Bibliothèque Soustelle Fermeture pour travaux

La Bibliothèque Jacques Soustelle sera exceptionnellement fermée au public, du 14 juin au 19 juin inclus, afin d'y réaliser de nécessaires travaux de rénovation. Les adhérents peuvent emprunter des livres à la Bibliothèque Paul d'Espinassous, 36, quai des Carrières, aux horaires suivants :

mardi et vendredi de 14h à 19h en section adultes et de 16h à 19h en section jeunesse, mercredi de 9h30 à 18h, samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

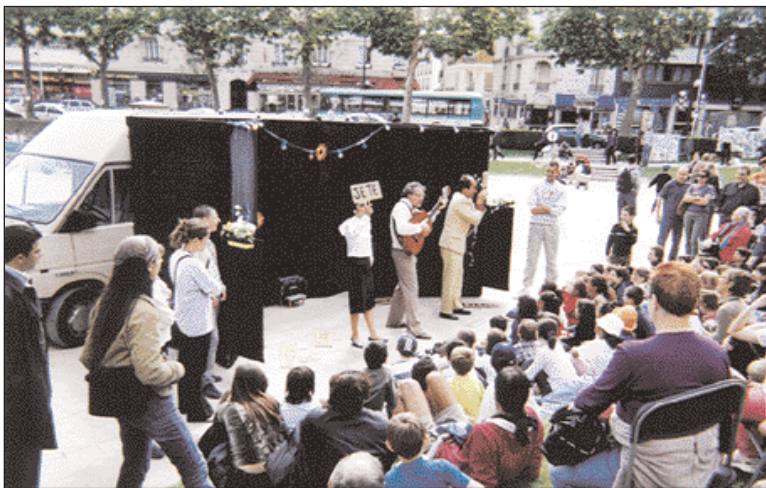
Bibliothèque Paul d'Espinassous
Tél. 01 46 76 69 00

Bibliothèque Jacques Soustelle
Tél. 01 46 76 65 00

Vive l'Art Rue !

3^e édition du Festival des arts de la rue en Val-de-Marne

Samedi 22 mai 2004



Vive l'Art Rue ! est une fête familiale et artistique initiée par l'UDMJC 94 (Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture) et organisée par la Direction de la Vie culturelle et Aliaj, où se mêlent les artistes amateurs et professionnels, les publics de tous âges et de tous horizons.

Les expressions artistiques sortent des lieux conventionnels pour investir les espaces urbains, rues, places, que chacun emprunte quotidiennement et qui le temps d'une journée deviennent des espaces de liberté, d'échanges et de complicité entre la population et les artistes.

Demandez le programme*

Place Aristide Briand

- 11h30 à 12h** : Déambulation de marionnettes, Club ALIAJ
- 13h30** : Espaces DJ, Dj Djib
- 13h50** : Fil Rouge, atelier théâtre Aliaj de Frédéric Michelot
- 14h** : Hip Hop, ALIAJ + Alts
- 14h30** : De Paseo, Cie Léandre & Claire
- 14h50** : Fil Rouge, atelier théâtre Aliaj de Frédéric Michelot
- 15h** : Contes, Centres de Loisirs, tente de bédouin
- 15h10** : Performance Moho, tente de bédouin
- 15h10** : Contes du Monde Entier, atelier théâtre Aliaj de Sylvie Leriche, tente de bédouin
- 15h30 à 18h30** : Les Puces Savantes, Cie les Petits Miracles
- 15h30** : Ouiche Loréne, Fanfare
- 16h** : Mi Peau Mi Pierre, atelier de manipulation de marionnettes
- 16h** : Contes du Monde Entier, Académie Stéphane Gildas, tente de bédouin

17h : IMMO, Couliss

17h30 : Omar Kayyam et sa femme, Cie El Yassamine

18h : Tubagogo, Cie Histoires de Sons

18h30 : Contes du Monde Entier, atelier théâtre Aliaj de Sylvie Leriche, tente de bédouin

19h30 : Performance enflammée, Roul' ta boule

20h : Fil Rouge, atelier théâtre Aliaj de Frédéric Michelot

20h à 21h : Déambulation finale animée par tous les artistes, de la place Aristide Briand au parc de Conflans

Et tout l'après-midi, place Aristide Briand Roul'ta Boule (Ateliers des arts du cirque), atelier de Bogolan (création de tentures africaines), collectif de graffeurs (performance graff), le monde en couleur des Centres de Loisirs et art éphémère par le Club Aliaj.

Parc de Conflans

14h à 18h : Peintres sur chevalet, ouvert à tous (toiles disponibles sur place)

20h à 22 h 30 : Cinéma en plein air organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. Pour clôturer la manifestation Vive l'Art Rue !, la commission Culture du Conseil Municipal des Jeunes vous invite à découvrir le film "Peau d'âne". Le CMJ vous propose une copie restaurée du conte de Charles Perrault adapté au cinéma en 1970 par Jacques Demy. Avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Delphine Seyrig, Jacques Perrin, Micheline Presle.

Infos/Contact :

Aliaj : 01 45 18 32 65 ou 01 45 18 32 60

*** Tous les spectacles et les ateliers sont encadrés par des artistes. Nous remercions les parents de bien vouloir y participer avec leurs enfants.**

Retenez cette date

Lundi 21 juin 2004 FETE DE LA MUSIQUE

Vous êtes artistes, musiciens, commerçants et souhaitez voir figurer l'animation que vous organisez à cette occasion dans le programme édité par la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, adressez vos informations



à la Direction de la Vie Culturelle, Mairie de Charenton 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont Tél. 01 46 76 67 01 Fax : 01 46 76 67 29. **Date limite de dépôt : 13 mai 2004**

EN BREF

▶ ALEC

L'Association Loisirs et Création organise un stage de peinture sur soie sur le thème "Dégradé et peinture directe sur dégradé", samedi 15 mai de 9h à 16h.

Renseignements et inscriptions :

ALEC, 4, rue de la Mairie.

Tél. 01 43 68 91 76

Permanence les mardis de 17h à 21h et les jeudis de 14h30 à 21h.

▶ BROCANTE DU LIONS CLUB

Samedi 12 et dimanche 13 juin de 8h à 18h, le Lions Club organise sa 10^e brocante pour le financement de ses œuvres sociales.

1 jour : 10€ le mètre linéaire.

2 jours : 18€ le mètre linéaire.

Renseignements et réservations au 01 49 77 09 21

Fax : 01 43 68 57 09

▶ COMITÉS DE JUMELAGE

Voyage en Irlande

La section Grande-Bretagne du Comité de Jumelage Charenton/Trowbridge organise un voyage en Irlande, du 16 au 25 juillet. Prix : 1 340 €

Renseignements au 01 43 96 56 61

Spectacle musical

Beau succès pour la soirée musicale organisée le 4 avril dernier au T2R, par le comité de jumelage Charenton/Zichron-Yaakov, présidée par Monique Brouquier. Les musiciens, Micha Nisimov et Michèle Tauber ont interprété un répertoire klezmer et yiddish, sur le thème de la paix et de l'amour, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



L'actualité des associations

Animations du Comité des Fêtes



Avec le comité des Fêtes, chaque saison a sa fête ! Les beaux jours arrivant, les apéritifs musicaux reprennent du service. Organisés dans les différents quartiers de la ville, ils offrent l'occasion de découvrir des groupes folkloriques européens de qualité.

- Samedi 15 mai de 18h15 à 20h : apéritif musical à Bercy (place de l'Europe).

Au programme : jazz manouche.

- Samedi 12 juin de 18h15 à 20h : apéritif musical rue de Chanzy.

- Vendredi 2 juillet de 18h15 à 20h : apéritif musical place de Valois.

Sans oublier vendredi 25 juin, les traditionnels Feux de la Saint-Jean, organisés avec Saint-Maurice, et qui rassemblent un public familial sur la place Aristide Briand, après un défilé en musique dans les quartiers.

Rando-Evasion en Ile-de-France

Redécouvrez le Val-de-Marne à pied !

Dimanche 16 mai, dans le cadre du Festival de l'Oh !, Françoise Moréno, Présidente de l'Association charentonnaise Rando-Evasion, animera une randonnée pédestre de 16 km, ouverte à tous.

9h15 : départ de la place Aristide Briand à

Charenton (16 km- 4h de marche+ arrêt). Arrivée à 15h au parc du Morbras à Sucy-en-Brie. Le retour s'effectuera librement entre le parc du Morbras et la gare RER de Sucy-Bonneuil (20 mn) par un itinéraire balisé.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtement de pluie, chapeau ou casquette en fonction du temps prévu. Repas tiré du sac. Enfants mineurs à partir de 12 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.

Informations : Rando-Evasion.

Tél. 01 43 68 24 15 (de 12h à 20h).

Aliaj

Séjours d'été à petits prix Il reste quelques places !

Du 3 au 12 juillet - 13/17 ans : Les Vans (Ardèche) - à partir de 185€

Du 16 au 28 juillet - 14/17 ans : Porticcio (Corse) - à partir de 255€

Du 17 au 30 juillet - 11/15 ans : Quiberon (Morbihan) - à partir de 225€

Du 2 au 15 août - 11/15 ans : Morzine (Morbihan) - à partir de 220€

Du 6 au 21 juillet - 14/17 ans : Port Bou (Espagne) - à partir de 265€

Inscriptions : Aliaj au 01 45 18 32 64

Guide de l'été disponible dans les équipements municipaux et sur demande à Aliaj



EN BREF

◆ BOXE

L'Académie de Boxes de Charenton décroche un nouveau titre de Champion d'Ile-de-France. Le 17 avril dernier, après 4 combats gagnés à l'unanimité des juges, le junior Gagny Baradjji a remporté avec panache le titre de Champion d'Ile-de-France, en battant le Vice-Champion de France 2003, Sofiane Selami, du club de Sèvres.



◆ TENNIS DE TABLE

Avec son équipe première, Charenton Tennis de Table a attaqué la deuxième phase des compétitions, avec une défaite, un match nul et une victoire. Son objectif est de se maintenir en Nationale 2.

Depuis deux saisons, l'équipe dirigeante développe une politique sportive orientée vers les féminines. Avec son entraîneur, M. Fage et la Direction des Sports, le club a établi des créneaux spécifiques pour les féminines, leur permettant également de s'intégrer avec les autres adhérents afin de se confronter à des jeux différents.

Le club compte une vingtaine d'adhérentes toutes catégories confondues, dont dix jeunes femmes qui pratiquent la compétition au niveau régional et départemental.

Si vous voulez découvrir une discipline passionnante, vous "détresser" après votre journée de travail, venir jouer avec des copines ou vos enfants, contactez Charenton Tennis de table au 01 48 93 88 41.

Sports de combat

Adapté aux enfants comme aux adultes, l'enseignement du karaté et du judo s'est profondément développé à Charenton, remportant également de belles victoires en compétition.

Karaté Club Charenton

Dynamisme et enthousiasme sont toujours les maîtres mots du Karaté Club Charenton. Avec 220 membres, le club a atteint sa vitesse de croisière et part maintenant à la rencontre des plus grands experts internationaux. Après Maître Chouraqui, 8 Dan Expert international FFKAMA en novembre, les adhérents ont pu bénéficier de l'enseignement de Maître Atutsu 6 Dan venu spécialement du Japon et de Maître Guy Bigot.

En compétition, le club remporte des résultats encourageants avec notamment la qualification pour les Championnats de France d'Emilie Fruaut, 2^e chez les féminines en Kata, la 3^e place du jeune Jérôme Modat, ainsi que la 1^{ère} place d'Amar Khemmouche chez les poussins, qualifié pour les Championnats interrégionaux.

**Karaté Club Charenton : Présidente
Nathalie Kaufmann-Henry.**
Tél. 01 42 07 07 84. 06 11 83 52 43
www.kcch.fr.st

Judo Club Charenton



Depuis le début de l'année, les judokas charentonnais obtiennent d'excellents résultats dans différentes compétitions, grâce à leur professeur, Gérard Bedini.

- Tournoi national juniors (Sens) : Karine Berger 3^e (catégorie 70 kg)
- Championnat du Val-de-Marne par équipes (Thiais) : Judo Club Charenton 7^e
- Coupe des Benjamins (Tory S/Seine) : Claire Magne 1^e (catégorie 44 kg)
- Championnat Ile-de-France Juniors féminines (Institut du Judo) : Karine Berger 2^e (catégorie 70 kg)

Judo Club Charenton
Président : André Pascal
Tél. 01 43 68 64 50

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Parler vrai

La discrétion de Monsieur Bellaïche, quant à ses résultats électoraux dans un contexte national qui pourtant aurait pu lui être favorable, ne vous a sûrement pas échappé !

Il n'a toujours pas compris que la critique systématique, l'invective ou la dérision qui tendent à abaisser l'adversaire n'en grandit pas l'auteur.

Parler vrai, ne consiste pas à cacher les difficultés ou à laisser croire que le socialisme pourvoira à tous les besoins. Au contraire, parler vrai c'est affirmer qu'on n'obtient rien sans effort, sans investissement personnel, que ce soit pour acquérir un diplôme, une meilleure situation ou un bon résultat sportif; qu'il faut s'entraider, en famille comme dans la ville. Nous vivons dans un monde de compétition : il faut donc soutenir en priorité les plus faibles, mais aussi encourager les éléments les plus dynamiques de notre société à produire et à distribuer les richesses nées de leurs talents.

Pour notre part, nous voulons que la crédibilité de notre Maire et celle de notre équipe ne s'appuient que sur le travail, le respect de l'autre et la prise en compte de toutes les bonnes idées, d'où qu'elles viennent, pour faire évoluer notre commune.

Nous ne pouvons rien faire sans votre aide et votre soutien.

Merci donc d'avoir renouvelé votre confiance à votre Maire le mois dernier.

Le groupe "Charenton Demain"

"CHARENTON MAGAZINE" : tribune libre ou droit de réponse ?

Après quelques mois d'interruption de cette tribune, il a paru opportun aux élus du groupe "Réunir pour Changer" de faire cette mise au point :

Tous les mois, vous lisez le magazine de la ville de Charenton-le-Pont pour vous tenir informée de l'actualité locale.

Vous êtes un certain nombre à vous être réjouis quand, il y a quelques mois, vous avez pu lire pour la première fois la tribune réservée par la loi à l'expression des groupes politiques.

Mais, à chaque édition, vous avez pu constater que l'esprit de la loi était détourné par la majorité municipale.

Les élus du groupe "Réunir pour Changer" s'expriment sur un sujet d'actualité pour la commune et vous font connaître leur opinion. La majorité municipale quant à elle ne semble pas avoir compris ce qu'est le principe de la "tribune libre". Pas une seule fois, elle n'a fait preuve d'originalité se contentant tous les mois de répondre simplement à la tribune du groupe d'opposition. Cela suppose bien sûr qu'avant de publier le magazine quelqu'un prenne la liberté de lire l'article des élus de l'opposition pour préparer sa réponse.

La tribune libre devient alors un droit de réponse !

Peut-être faut-il en déduire qu'une fois "Charenton Magazine" rédigé, les élus de la majorité n'ont plus d'idée de sujet et qu'il leur faut trouver l'inspiration dans l'article que les élus de l'opposition font parvenir aux services de communication de la Mairie ?

Va-t-il falloir exiger que l'article demeure sous pli scellé jusqu'à la dernière minute pour que la liberté d'expression des groupes politiques soit respectée ?

Gilles-Maurice Bellaïche

Président du groupe des élus "Réunir pour Changer"



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Mars 2004

QUENTEL Simon. BETTACH Noyah. MÉNIL Bastien. MALAPEL Maïlys. LLUCIA Estelle. RAMDANI Amel. TRINEL Alice. MAKACI Ilan. SOULET Hugo. FOOT Bilal. PASCAREL Ondine. PICART Jean. TAHAR Rachel.

Avril 2004

BHIKOO Jahan. WACKER Amicie. LE PAGE Inès. ROYCE DANSTON Noémie. SURE Lola. MAS Mathieu. HEROIN Lydie. VALENTIN Raphaël. PHO Matthéo. KINANY Lorenzo. DÎRLE Julia. GÉLIE Mélanie. LE PARCO Alexis. LAMOITY Romane. ESTEVES Raphaël. PATHIRAJAGE Silva Christeena. EDJENGUELE-ETA LOBA Errol.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Avril 2004

MA Weiqin et DONG Limin. LALOUI Assia et SARRAZIN Roland. AMMANN Magalie et AROUM Rafik.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Mars 2004

CHARRIER Françoise. LEVIER Jacques. DUDOUIT Jean-Pierre.

Avril 2004

SOURDET Gaston. LIMOUZIN Pierre. BORTOLI Angèle Vve SOLDZER. MIVIELLE Jacques. LAGRANGE Pierre. WAHBA Elie. HAMID Nadia.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mai 1988, doivent venir se faire recenser de mai à août 2004. Ceux nés en juin 1988, doivent venir se faire recenser de juin à septembre 2004.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Service Etat-Civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 13 mai à 19h30 en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 13 mai à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition mercredi 12 et samedi 22 mai 04, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 9h à 12h.

Caisse d'Allocations Familiales

Pour joindre la Caisse d'Allocations Familiales, composez le 0 820 25 94 10 24h/24, 7j/7, pour obtenir des informations générales ou personnalisées, ainsi que les coordonnées des lieux d'accueil. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, un conseiller répondra à vos appels. www.caf.fr.

Pharmacies de garde

- Samedi 8 mai
Dimanche 9 mai
Auger - 10, place de l'Europe
Tel. 01 49 77 56 56
- Dimanche 16 mai
Bernhard - 68 bis, rue de Paris
Tel. 01 43 68 00 38
- Jeudi 20 mai
Auger - 10, place de l'Europe
Tel. 01 49 77 56 56
- Dimanche 23 mai
Keuleyan - 67, rue de Paris
Tel. 01 43 78 78 09
- Dimanche 30 mai
Lundi 31 mai
Krief - 54, rue de Paris
Tel. 01 43 68 01 41

Sur le web en direct du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques et chacun peut y assister. Pour tous ceux qui ne peuvent pas s'y rendre, la rubrique "Vie municipale" du site Internet de la ville propose en temps réel les informations essentielles pour suivre les évolutions de la vie de notre cité.

www.charentonlepont.fr vous permet d'être en contact permanent avec la démocratie locale charentonnaise. En deux clics sur "Vivre" et "Vie municipale" vous accédez à "Conseil municipal".

Outre un rappel de la composition des 35 membres du Conseil municipal, vous pourrez lire un compte-rendu sommaire de la dernière séance du Conseil municipal dont vous découvrirez les principales délibérations qui engagent la vie de notre commune.

D'un conseil à l'autre, sitôt l'ordre du jour arrêté, il est immédiatement publié sur le site pour vous permettre de connaître les principales décisions à venir.

Gros plan sur les élections

Le 22 mars, au lendemain du 1^{er} tour des élections cantonales et régionales, la fréquentation du site de Charenton a atteint son meilleur score depuis le début des analyses : 166 visites sur une journée et 999 pages consultées.

Le 13 juin prochain, comme lors de ces dernières élections, vous pourrez à nouveau trouver dans la partie "Vie municipale" "Elections" les résultats des élections européennes, bureau par bureau, et donc connaître les détails du vote de notre commune.



D'VIVEZ C'EST RUE !

6^e festival des arts de la rue

19 au 23 mai 2004



Gratuit

www.mjc-idf.asso.fr

mercredi 19 mai

jeudi 20 mai

vendredi 21 mai

samedi 22 mai

dimanche 23 mai

Crétail Village
L'Hay-les-Roses
Sucy-en-Brie

Bonneuil-sur-Marne
Limeil-Brevannes

Villeneuve-Saint-Georges

Crétail Croix des Mèches
Charenton-le-Pont
Sucy-en-Brie

Nogent-sur-Marne
Fresnes

